

INTERNATIONAL

Tchad : le Parlement démarre ses travaux, le calendrier de la transition en question

JMN (Sce AFP)
Libreville/Gabon

Cinq mois après que Mahamat Idriss Déby Itno a pris la tête d'une junte à la mort de son père au Tchad, le Parlement de transition a démarré ses travaux mardi avec retard. Rendant incertaine la tenue des élections dans un an. Les 93 membres du Conseil national de transition (CNT), "désignés" fin septembre par le chef de la junte, ont élu par acclamation Haroun Kabadi président de l'institution. M. Kabadi était président de l'Assemblée nationale au moment de la mort du président Idriss Déby Itno, tué en avril dans des combats contre des rebelles. Il aurait dû, comme le veut la Constitution tchadienne, assurer l'interim. Mais, il avait décliné, évoquant des problèmes de santé, et laissé le général Mahamat Idriss Déby, fils du président défunt, prendre la tête d'une junte. "Notre objectif n'est pas de nous opposer systématiquement au gouvernement mais de chercher les voies et moyens pour créer de la stabilité", a déclaré à la tribune M. Kabadi, 73 ans. Précisant que le but était "d'organiser des élections libres et transparentes pour jeter les bases institutionnelles d'un Tchad post-transition". Ce Parlement, notamment chargé d'adopter une Constitution censée être le fruit d'un "dialogue national inclusif", est composé de 93 membres "désignés" par décret du chef de l'Etat, selon des quotas fixés d'avance: notamment au moins 30% de députés de l'Assemblée nationale sortante, 30% de femmes et 30% de jeunes. Le 20 avril, en annonçant que le président Idriss Déby Itno avait été tué, après 30 années d'un pouvoir sans partage, dans des combats entre son armée et des rebelles, Mahamat Déby, 37 ans, s'était autoproclamé chef de l'Etat, à la tête d'un Conseil militaire de transition (CMT) comprenant 14 autres généraux. Cette junte avait limogé le même jour le gouvernement de ce pays pauvre d'Afrique centrale, dissout l'Assemblée nationale, abrogé la Constitution et promis des "élections libres et transparentes" à l'issue d'une "transition" de 18 mois, renouvelable une fois. Le calendrier a déjà pris du retard. Il a fallu plus de cinq mois à la junte pour établir, fin septembre, la composition du CNT qui ne comprend aucun membre de la plate-forme de l'opposition Wakit Tama. Laquelle manifeste régulièrement pour réclamer un pouvoir civil et a refusé de soumettre des candidats. "Le CNT est une chambre d'enregistrement, il n'y aura aucun changement", accuse Yaya Dillo, président du Parti socialiste sans frontières. "Il ne sera pas différent de l'ancienne Assemblée nationale et cela biaise le dialogue tant attendu", abonde Max Loalngar, président de la Ligue tchadienne de droits de l'Homme et Porte-parole de Wakit Tama. "Les partis politiques de l'opposition et la société civile ont été consultés, tout le monde a adhéré à cette démarche", rétorque Abderaman Koulamallah, Porte-parole du gouvernement.



Le Parlement tchadien en travaux.

PETITES ANNONCES

EMPLOI DEMANDE

19651 — J.H. Togol. cuisinier cherche emploi. 062 62 62 29

19705 — Enseignant donne des cours de maths et physiques à domicile/ collège et lycée en matinée (8h à 13hh). Tél: 066 59 36 57

19829 — Hom. cuisinier Béninois 25 exp. cuis. europ. cher empl. tél: 066 76 88 57

19843 — Dame Gab cher empl ménagère 1/2jrnée. tél: 066 55 71 01

19862 — Dame cherche emploi bricole/repassage à domicile. 076 24 08 66

AVIS

Monsieur **BONGO Gustave**, Invite la SCI DES ARAUCARIAS, représentée par son gérant Monsieur Jacques BRAGUY, à prendre les dispositions nécessaires pour que les Titres Fonciers n°6006 12.170 et 12.171 et formant les parcelles n°14/HO, 84 et 87/MO du plan cadastral de Libreville, soient protégés contre les érosions provoquées par la montée des eaux de pluie sur lesdites parcelles ; Par ailleurs, il décline sa responsabilité quant à la disparition de ces terrains avec le temps. **19869**

APPEL D'OFFRE POUR LA GESTION D'UNE CANTINE EN ENTREPRISE.

Une grande Entreprise de la place, située dans la commune d'owendo, vient d'aménager une cantine équipée pour la restauration de son personnel (plus d'une centaine de personnes). De 7h à 17h (ces horaires restent flexibles). A cet effet, elle recherche une structure légale de la place, disposant d'une expérience professionnelle en matière de restauration en entreprise et de gestion d'une cantine dans le respect de la réglementation sanitaires, ayant une situation juridique en règle, jouissant d'une capacité financière à pouvoir préfinancer son exploitation (des tickets modérateurs de repas dont le pourcentage du prix arrêté sera en charge par l'employeur et payés à une périodicité qui sera mise en place d'un commun accord des deux parties). Si vous répondez aux critères ci-dessus, Vous pouvez adresser vos propositions pour l'exploitation directe par vous-même de cette cantine avec une proposition des prix, menus, services et des options organisationnelles que vous souhaitez mettre en place et ce sous pli fermé. Veuillez contacter Mme SAJOUX Cynthia qui répond au 066 04 56 67.

La date limite du dépôt des dossiers de candidatures est limitée au 20 Octobre 2021. **19821**

KING SERVICES

La société KING SERVICES, représentée par M. Sinclair KAMDEM, ayant abandonné ses effets dans le local qu'elle occupait à Nombakélé, est priée de se rapprocher de la SCI AYEGUENING dans les 48 heures, passé ce délai, ladite société décline toute responsabilité de ces effets. **19852**

CENTRE HOSPITALIER UNIVERSITAIRE DE LIBREVILLE

Le Directeur Général du Centre Hospitalier Universitaire de Libreville (CHUL) porte à la connaissance du public que, depuis le 9 octobre 2020, **des corps identifiés et non identifiés sont toujours gardés à la morgue hospitalière.**

Au total, dix (10) personnes parmi lesquelles: **YAKENGUILA Hilaire; EKWERE Synday (Ghanéen), BEKONO Nadège, Enfant X (foetus), IBAWUCHI EDJIKE John, Monsieur X, MANDAKA DOBA Faustin, MANGANDJI Daniel, MARTHE Martin (Camerounais), BYLIBIDZO Marcel**

Les parents ou toutes personnes les reconnaissant ou à la recherche de leurs proches sont priés de se rapprocher de l'établissement pour identification et récupération des dépouilles **jusqu'au 19 octobre 2021.**

Passé ce délai, le COOL se réserve le droit de procéder à leur inhumation à titre d'indigent. **19853**

AVIS DE DÉCÈS



Le Vénérable Sénateur, Pierre NGOSSANGA, Madame Élisabeth MIVINGA et famille.

Ont la profonde et triste douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances de Franceville, Moanda, Mouila, Mbigou et Malinga le décès de leur fille, nièce, Mademoiselle **MBOUMBA PEMBA Madeleine** plus connue par l'appellation (**Claverie**) survenu le mercredi 22 Septembre 2021 à l'hôpital

EGYPTO de Libreville des suites d'une courte maladie.

Programme des obsèques est le suivant:

* **Jeu 07 Octobre 2021** : 10 heures sortie du corps à SAAF et exposition pendant une heure.

- 12h départ de la dépouille pour l'inhumation au cimetière de MINDOUBE. **19804**



Les descendants d'OGANDAGA DEGNANON,

Les enfants et petits-enfants de feu LOUEMBET André, annoncent aux parents, amis et connaissances le rappel à Dieu de leur épouse, mère et grand mère, Mme **LOUEMBET née MONDA Félicité** survenu le 26/09/2021 au CHUL.

Le programme des obsèques est établi comme suit :

- Vendredi 8/10/2021 à 7h00 sortie et exposition du corps au domicile familial sis à Nzeng-Ayong, en face de Sainte Rita.

- De 7h30 à 11h00, recueillement.

- 12h00, levée du corps et inhumation au cimetière de Mindoubé. **19826**



La famille de feu Thuriaf BANTSANTSA annonce le décès de la veuve **BANTSANTSA née SIMBOU BAKITA Emilienne** survenu à Port-Gentil, le vendredi 1er/10/2021.

Les obsèques auront lieu à POG à une date qui sera communiquée ultérieurement. **19842**



Les enfants Matilde, Brigitte, Carine et Arthur ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur mère Mme **TOKO OGANDAGA Yvette**, survenu le dimanche 26 sept. 2021 à Libreville des suites d'une courte maladie.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19844**



Les Clans : EKAMAMU N'EMONDO, AGOULAMBA, AZUWA.

Les familles NDENDE, RENAMY, DEACKEN et ALLIEES ont la profonde douleur d'annoncer le décès de leur petite fille, fille, sœur, tante et grande tante **Marie-Anne Laure NDENDE** survenu le 03 octobre 2021 à Libreville.

Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19845**



Les familles : MOUNANGA Bruno, MIKALA MIKALA, TSINGA Dominique, MBOUROU Romain, MANO NGUELE Juvenal, MOUENGUI MASSALA, Feu AMGOIZAMBIE Richard, Feu BOUANGA Anne Marie, suite au décès de leur regrettée enfant, fille, nièce et mère **NDJILA Nadège Florina**, survenu le 20 septembre 2021 à Libreville, les programme des obsèques

est arrêté comme suit:

Mercredi 06 octobre : Veillée

Jeu 07 octobre : Sortie du corps et exposition à Gabosep de 9h, 11h levée du corps et inhumation au cimetière de Mindoumbe. **19846**



Le clan ADONI, Les famille, Mme MEREY Germaine, Edouard BEVIGNA PITHER, enfants et petits-fils, les enfants des feus Françoise NTCHORERE, Robert NTCHORERE, Aloïsia NTCHORERE ININGOUE, René RADEMBINO CONIQUET, Georges ONGONWOU PITHER, ont la profonde douleur d'annoncer aux parents, amis et connaissances le décès de leur soeur **Marthe IKANA CONIQUET** épouse **RIQUET** survenu le 30/09/2021 à Nice en France dans sa 93ème années. **19850**



Les Clans : NGUÈ, NGAMOUNG, ESSIYENE, EBIEK,

Les familles : Feu NTOUTOUME MEVIANE Clément, Feu NTOUTOUME OBAME Jean Robert, enfants et petits-enfants ont la profonde douleur d'annoncer aux parents de Libreville et Port-Gentil, amis et connaissances le décès de leur épouse, fille, mère, grand-mère **Catherine MEBEGNA M'OBAME EPSE**

NTOUTOUME MEVIANE survenu le jeudi 30 septembre 2021 au CHU d'OWENDO des suites d'une longue maladie.

Les veillées se tiennent au domicile familial sis à LALALA à droite. Le programme des obsèques fera l'objet d'un communiqué ultérieur. **19856**